



**Pour la défense de la voie professionnelle !  
 Pour la défense du service public !  
 Pour l'amélioration de nos conditions de travail !  
 Pour la réussite de tous !**



Le ministre Blanquer met en place une contre-réforme soi disant « ambitieuse » pour la voie professionnelle, dans la continuité des lois travail de l'ex ministre Macron. En guise d'ambition la réforme entraine :

**Réforme de la voie pro. C'est ça ... viser l'excellence ?**

- La dévalorisation des savoirs disciplinaires avec la suppression de l'équivalent d'un trimestre d'heures d'enseignement, avec un lourd tribut payé par l'enseignement général (-276h en Bac, - 152 en CAP) et professionnel (- 60h en Bac) au profit de l'Accompagnement Personnalisé
  - La déqualification des sections avec la mise en place de seconde de détermination, la suppression du lien entre diplôme et qualification
  - le mixage des publics voie initiale/apprentissage obligatoire, par la généralisation des UFA
  - La mise en concurrence des voies de formation, la dégradation de la qualité des enseignements et des conditions de travail (annualisation du temps de service ...)
  - la soumission de la formation professionnelle aux instances patronales et la perte de la taxe professionnelle au profit de l'apprentissage;
- Avec cette réforme idéologique, le ministre renvoie donc l'élève de lycée professionnel à sa condition d'exécutant, limite son accès à la culture et aux savoirs, le déqualifie.
- La CGT lutte pour obtenir le **retrait de cette réforme uniquement comptable.**

Le ministère veut une réduction de 50% des effectifs élèves en Gestion Administration. Il invoque la faible insertion professionnelle d'un Bac pourtant récent, mais ne prend aucune mesure pour améliorer les poursuites d'étude en BTS. 550 postes de non titulaires seront supprimés et 1500 collègues devront se reconvertir à partir de 2019 !

La CGT affirme que **les personnels de Lycée professionnel n'ont pas à payer l'échec de la GA.** Elle demande des moyens pour faciliter les poursuites d'études et envisager une réelle insertion professionnelle des jeunes inscrits dans ce type de formation

**Refusons le plan social en GA !**

**Des élus sur le terrain, combatifs et actifs !**

Nos élus sont dans les établissements. Aucun n'est déchargé à 100%. A chaque mandat ils ont contribué à :

- Obtenir des révisions d'affectations pour des collègues fortement mis en difficultés lors de leurs mutations
- Faire évoluer les conditions de calculs de barème (mutation, carrière ...) afin de les rendre plus justes
- Aider, conseiller et accompagner les collègues dans leur évolution de carrière (accès à la Hors Classe, reclassement, changement de corps, congé de formation ..)
- Défendre et rétablir les collègues dans leurs droits (PPCR, salaire, conditions de travail, injustices ...)



**Danger paritarisme !**  
 Le monarque Macron veut restreindre le paritarisme aux seules instances disciplinaires et supprimer des organes comme le CHSCT ou les CAPA de carrière (mutations, promotions ..)



**Elèves en difficultés : on se débarrasse du problème !?!?**

Dans les collèges, les conditions de fermeture et de transfert dans les LP de toutes les formations qualifiantes des SEGPA/EREA ont montré le mépris affiché à l'égard des élèves à besoins éducatifs particuliers issus de l'enseignement spécialisé. D'une manière générale, sous couvert d'un discours « inclusif » pour le bien de l'élève, ce sont les moyens humains et financiers accordés aux élèves les plus fragiles qui sont rabetés.

Obtenir un AESH relève du parcours du combattant, voire du miracle pour les familles. Les élèves sont noyés dans des classes de plus en plus chargées en effectifs.

La CGT milite pour un **maintien des sections spécialisées, une réelle prise en compte des élèves** issus de sections spécialisées et des dispositifs ULIS, dans des **classes à effectif réduit et accompagnés par des professionnels AESH formés** en cas de besoin.

**Défendre l'enseignement professionnel ...**

A la CGT, nous pensons qu'il faut **défendre ce qui donne du sens à notre métier**, à savoir la **culture, technique et générale.**

L'orientation en LP doit être un **choix** de l'élève et non une affectation par défaut. Elle doit **favoriser son émancipation et sa construction de futur citoyen.** L'enseignement professionnel ne doit pas être une voie de garage.

**... Sous statut public !**

Année après année se sont succédées les fermetures de sections (Bac Pro, CAP, MC) Nous constatons même l'instauration de monopoles laissés au secteur privé. La CGT **refuse toute privatisation rampante de la voie professionnelle** et du système scolaire en général.

## Pourquoi des élus CAPA CGT Educ ' action ?



Les élections professionnelles permettent d'élire les représentants des personnels pour une durée de 4 ans.

Obtenir un siège permet à une organisation syndicale de défendre avec force et conviction les collègues dans les commissions (avancement d'échelon, mouvements inter et intra-académiques, attributions des congés longues maladies, congés de formation ...) et les groupes de travail (barèmes de mutations, fermetures de postes ...).

C'est le travail que nous menons depuis de très nombreuses années avec notre équipe d'élus CAPA.

La CGT Educ'action est et restera un syndicat combatif qui privilégie la défense des personnels sur le terrain, dans les établissements.



### Les représentants CGT Educ ' action s'engagent à :

- ⇒ **Avancer des propositions de progrès** (titularisation des précaires, création de postes, ouverture de sections, ...)
- ⇒ **Continuer de lutter contre les réformes qui détruisent l'enseignement professionnel, contre les pratiques injustes.**
- ⇒ **Défendre individuellement chaque collègue : carrière, mutations, difficultés d'ordre personnel ou réglementaire.**
- ⇒ **Rester un syndicat combatif, défenseur du service public d'Enseignement Professionnel**



### Avec les personnels de la CGT éduc ' action, nous militons pour :

⇒ Revendiquer des maxima de **20 élèves par classe en bac pro et 12 en CAP**

⇒ Nous opposer sans ambiguïté à toutes les mesures de destruction du service public d'éducation.

⇒ Défendre un **statut qui améliore nos conditions de travail** et permet une vraie réduction de notre temps de travail

⇒ Nous battre pour une **véritable revalorisation salariale** et un rattrapage du pouvoir d'achat

⇒ **Combattre au quotidien l'autoritarisme**, les abus hiérarchiques et la souffrance au travail

⇒ **Elire des représentants qui sont sur le terrain**, dans les établissements et les écoles, pas des permanents du syndicat

⇒ **L'égalité réelle femme/homme**

⇒ Le **classement des Lycées Professionnels qui le demandent en éducation prioritaire**

⇒ Une **égalité de traitement et d'avancement** identique à travail égal

### Choisir la CGT, c'est :

**Militer dans un syndicat interprofessionnel : parce que nous sommes des salariés avant d'être des enseignants** que nous militons dans une confédération interprofessionnelle, aux côtés des travailleurs de tous milieux et de toutes conditions.

**Refuser le corporatisme et le cloisonnement entre les différents secteurs du monde enseignant** (enseignants du primaire, des collèges, des lycées, des LP, précaires...). Nous militons ensemble et défendons une vision commune



du métier, de la maternelle au BTS.

**Défendre un syndicalisme de lutte et de terrain, qui cherche à mobiliser les personnels** et à construire un rapport de forces avant de négocier sans connivence avec les instances ministérielles au nom d'un prétendu dialogue social illusoire et inexistant.

**Ne pas se cantonner, comme d'autres organisations syndicales, au syndicalisme de service**, uniquement préoccupé de gestion des carrières.

**Faire vivre la démocratie dans le syndicat et les AG de personnels** : prises de décisions démocratiques, expression individuelle des adhérents, non-cumul des fonctions...

**Porter un projet de société de profonde transformation sociale** : on ne pourra pas changer l'école sans changer la société.

### La CGT exige un plan d'urgence pour la voie pro du lycée et pour les PLP

⇒ **Défendre le statut des PLP** : Ni annualisation du temps de service ni modification du calendrier scolaire.

⇒ **Egalité de traitement avec les certifiés** : Application de la pondération. Les PLP sont des profs de lycée à part entière.

⇒ **Obtenir des moyens** pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves.

⇒ **Défendre une voie professionnelle sous statut scolaire** qui permet l'émancipation, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

⇒ **Un cadre national des diplômes** : Refus du « tout CCF » au profit d'épreuves ponctuelles., réduction du nombre de semaine de PFMP